

**HOPITAL PRIVE GERIATRIQUE
"LES MAGNOLIAS"
HPGM
Association loi 1901**

Siège Social : 77 Rue du Perray
91160 BALLAINVILLIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018



LEO JÉGARD & ASSOCIES
EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

23, RUE DU CLOS D'ORLÉANS
94120 FONTENAY SOUS BOIS
TÉL. : 01 48 73 69 91 – FAX. : 01 48 75 40 43
bienvenue@jegard.com - www.jegard.com

HOPITAL PRIVE GERIATRIQUE
"LES MAGNOLIAS"
HPGM
Association loi 1901

Siège Social : 77 Rue du Perray
91160 BALLAINVILLIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association H.P.G.M. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les produits de l'activité (T2A) et de tarification.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 4 avril 2019.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

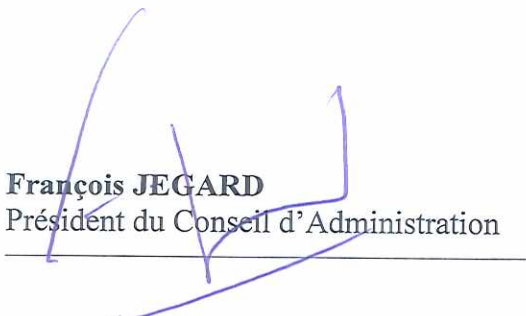
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay Sous Bois, le 14 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes
LÉO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,



François JEGARD
Président du Conseil d'Administration



COMPTES ANNUELS 2018

77 rue du Perray - 91160 BALLAINVILLIERS -
Téléphone : 01 69 80 46 46 - Télécopie : 01 69 01 55 35
e.mail : lesmagnolias.hopital@hpgm.fr
www.hopital-les-magnolias.com

BILAN

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2018			Exercice précédent 31/12/2017	
		Brut	Amort. & Provisions	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles :	871 476	801 411	70 065	18 048	
	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et de développement					
	Logiciels, droits & valeurs similaires	871 476	801 411	70 065	18 048	
	Autres					
	Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	
	Immobilisations corporelles :	26 688 775	15 695 121	10 993 654	11 616 688	
	Terrains					
	Constructions	16 356 031	6 184 186	10 171 845	10 865 547	
	Installations techniques, matériels et outillage industriels	5 704 822	5 485 354	219 468	279 981	
	Autres	4 542 398	4 025 581	516 817	445 327	
	Immobilisations corporelles en cours	85 524	0	85 524	25 833	
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (1)	1 733 011	0	1 733 011	1 733 011	
	Participations	1 000		1 000	1 000	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de la dotation						
Autres titres immobilisés						
Autres	1 732 011		1 732 011	1 732 011		
TOTAL I		29 293 262	16 496 533	12 796 729	13 367 746	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :	225 479	0	225 479	217 798	
	Matières premières et autres approvisionnements	225 479	0	225 479	217 798	
	Autres					
	Avances et acomptes versés sur commandes	63 954		63 954	10 322	
	Créances (2) :	5 470 249	98 404	5 371 845	5 320 627	
	Créances usagers et comptes rattachés	4 198 093	98 404	4 099 689	4 129 158	
	Autres Créances d'exploitation	1 272 155		1 272 155	1 191 468	
	Valeurs mobilières de placement	250 312		250 312	3 522 209	
	Disponibilités	5 875 758		5 875 758	2 705 076	
	Charges constatées d'avance	118 723		118 723	74 049	
	TOTAL II		12 004 474	98 404	11 906 070	11 850 081
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		41 297 736	16 594 937	24 702 799	25 217 827
	(1) Dont à moins d'un an		0			
	Dont à plus d'un an		1 732 011			
(a) A ventiler, le cas échéant, entre biens d'une part et services d'autre part						
ENGAGEMENTS RECUS						
Legs net à réaliser :						
- acceptés par les organes statutairement compétents						
- autorisés par l'organisme de tutelle						
Dons en nature restant à vendre						

B I L A N (Suite)

P A S S I F		Exercice clos le 31/12/2018	Exercice précédent 31/12/2017
F O N D S A S S O C I A T I F S (*)	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	537 511	537 511
	Fonds associatifs avec droit de reprise	2 000 000	2 000 000
	Réserves	3 166 660	3 015 858
	Report à nouveau (a)	-695 595	-767 289
	Résultat de l'exercice (b)	254 375	231 063
	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)	-101 673	-110 239
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Subvention d'investissement	6 319 067	6 755 389
P R O V I S I O N S P O U R R I S Q U E S & C H A R G E S	Provisions réglementées	111 315	138 628
	Droit des propriétaires (commodat)		
	Autres fonds propres		
	TOTAL I	11 591 661	11 800 922
	Provisions pour risques	269 554	269 554
	Provisions pour charges	590 808	590 457
	Fonds dédiés :		
	- Sur subventions de fonctionnement	1 923 660	2 058 291
	- Sur autres ressources		
	TOTAL II	2 784 023	2 918 302
D E T T E S (1) (d)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	3 249 037	3 537 038
	Emprunts et dettes financières divers	240 991	236 370
	Avances et acomptes reçus sur commande en cours	4 814	6 664
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	2 009 433	2 122 813
	Dettes fiscales et sociales	4 504 363	4 321 472
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	65 799	109 111
	Autres dettes	213 081	163 707
	Produits constatés d'avance	39 597	1 428
	TOTAL III	10 327 116	10 498 603
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		24 702 799	25 217 827
(1) Droit à plus d'un an Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés.			
(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de déficit			
(c) Dettes sur achat ou prestation de services.			
(d) A l'exception, pour l'application de (1), des avances et acomptes reçus sur commande en cours.			
ENGAGEMENTS DONNES			
Legs net à réaliser :			
- acceptés par les organes statutairement compétents			
- autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			
* Le cas échéant, une rubrique "Autres fonds propres" est intercalée entre la rubrique "Fonds associatifs" et la rubrique "Provisions pour risques & Charges", avec ouverture des postes constitutifs de cette rubrique sur des lignes séparées			

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice précédent 31/12/2017	%
Ventes de marchandises	112 292	105 644	6,29%
Prestations de services facturées			
- Produits de la facturation hospitalière	6 147 601	6 009 820	2,29%
- Produits de l'Assurance Maladie	23 194 845	23 268 405	-0,32%
- Autres	1 721 160	1 854 969	-7,21%
Subventions d'exploitation	2 822 264	2 958 527	-4,61%
Reprises sur provisions et amortissements	112 457	426 843	-73,65%
Autres produits	750 917	740 001	1,48%
TOTAL I	34 861 536	35 364 210	-1,42%
Achats de matières premières et autres approvisionnements (c)	1 890 772	1 773 707	6,60%
Variations des stocks (d)	-7 681	3 797	-302,29%
*Autres charges externes	6 852 835	7 047 391	-2,76%
Impôts, taxes et versements assimilés	1 876 526	1 791 356	4,75%
Salaires et traitements	15 743 580	15 410 221	2,16%
Charges sociales	7 744 886	7 520 271	2,99%
Dotation aux amortissements et aux provisions :			
Sur immobilisations dotation aux amortissements (e)	1 049 844	1 166 854	-10,03%
Sur immobilisations dotation aux provisions			
Sur actif circulant : dotation aux provisions	0	191 194	-100,00%
Pour risques et charges : dotation aux provisions	352	390 842	-99,91%
Autres charges	108 856	115 580	-5,82%
TOTAL II	35 259 970	35 411 214	-0,43%
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 398 434	- 47 003	747,67%
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent ou déficit transféré III			
Déficit ou excédent transféré IV			
Y compris			
- redevances de crédit-bail mobilier			
- redevances de crédit-bail <u>immobilier</u>	69 306	58 274	18,93%
1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs			
2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
b) Stock initial moins stock Final : montant de la variation entre parenthèses ou précédé du signe (-)			
c) Y compris droit de douane			
d) Stock initial moins stock Final : montant de la variation entre parenthèses ou précédé du signe (-)			
e) Y compris, éventuellement, dotations aux amortissements sur charges à répartir			

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice précédent 31/12/2017	%
Produits financiers:			
De participations			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	18 149	18 300	-0,82%
Reprise sur provisions et transferts de charges			
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement			
TOTAL V	18 149	18 300	-0,82%
Charges financières:			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées	145 123	136 547	6,28%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL VI	145 123	136 547	0,00%
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-	118 247	7,38%
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	-	165 250	217,95%
Produits exceptionnels :			
Sur opérations de gestion	214 020	60 548	
Sur opérations en capital	436 322	446 927	-2,37%
Reprises sur provisions et transferts de charges	7 646		0,00%
TOTAL VII	657 989	507 475	29,66%
Charges exceptionnelles :			
Sur opérations de gestion	12 838	71 807	-82,12%
Sur opérations en capital			
Dotation aux amortissements et provisions	0	10 291	100,00%
TOTAL VIII	12 838	82 098	-84,36%
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	645 151	425 376	51,67%
impôt sur les sociétés (IX)			
Total des produits (I+III+V+VII)	35 537 674	35 889 985	-0,98%
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	35 417 930	35 629 859	-0,59%
SOLDE INTERMEDIAIRE	119 744	260 126	-53,97%
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	584 199	590 054	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	449 568	619 117	
Excédent ou déficit	254 375	231 063	10,09%

HOPITAL PRIVE GERIATRIQUE LES MAGNOLIAS

77, Rue du Perray

91160 BALLAINVILLIERS

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, caractérisés par les données suivantes:

- Total du bilan	24 702 799
- Total du compte de résultat (total produits)	36 121 873
- Résultat de l'exercice	254 375

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Note n°1	Règles et méthodes comptables
Note n°2	Tableau des immobilisations
Note n°3	Tableau des amortissements
Note n°4	Tableau des fonds propres
Note n°5	Fonds dédiés
Note n°6	Etat des provisions
Note n°7	Emprunts et cautions
Note n°8	Etat des créances
Note n°9	Etat des dettes
Note n°10	Tableau récapitulatif du résultat de l'exercice
Note n°11	Charges à payer et produits à recevoir
Note n°12	Engagements crédit bail
Note n°13	Effectifs
Note n°14	Honoraires du Commissaire aux comptes

1) Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC 2014-03, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

Les comptes annuels ont également été arrêtés conformément aux dispositions réglementaires suivantes :

- de l'instruction n° DGAS/SD5B/2007/319 du 17 août 2007 relative au plan comptable et à certains mécanismes comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés et aux organismes gestionnaires, reprenant l'avis 2007-05 du CNC (Conseil National de la Comptabilité) ;
- de l'arrêté du 12 novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires ;
- de l'arrêté du 22 janvier 2008 fixant la nomenclature des comptes obligatoirement ouverts dans l'état des prévisions de recettes et de dépenses et dans la comptabilité des établissements de santé privés mentionnés aux b et c de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale »

2) Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes:

a) immobilisations incorporelles

Elles comprennent les licences d'exploitation des logiciels informatiques, les études et prestations intellectuelles.

b) immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est à dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Par dérogation aux règles comptables, des amortissements exceptionnels ont été effectués pour un montant de 9 957 € suite aux achats réalisés grâce à l'attribution de crédits non reconductibles les années précédentes.

Les amortissements ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation.

c) stocks

Les différentes catégories de stocks ont été valorisées sur la base du prix moyen pondéré.

d) créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Pour les créances clients et mutuelles, une provision est effectuée de la manière suivante :

- 100% pour les factures non réglées dont la date est supérieure à 24 mois
- 75% pour les factures non réglées dont la date est supérieure à 18 mois et inférieure à 24 mois
- 50% pour les factures non réglées dont la date est supérieure à 12 mois et inférieure à 18 mois
- 25% pour les factures non réglées dont la date est supérieure à 6 mois et inférieure à 12 mois
- 0% pour les factures non réglées dont la date est inférieure à 6 mois

e) provisions retraite

Concernant l'exercice 2018, les indemnités de fin de carrière ont été calculées suivant une méthode actuarielle pour l'ensemble des salariés s'élèvent au 31.12.2018 à 590 808 € en prenant en compte les hypothèses suivantes :

- âge de départ en retraite de 62 ans pour les non cadres et 65 ans pour les cadres
- taux de 61.56 % de charges sociales, patronales et fiscales,
- taux d'évolution des salaires de 1.25 %,
- table de mortalité de référence INED 2014-2016,
- taux d'actualisation 1.50 %.

f) Compte épargne temps

Un compte épargne temps est mis en place depuis 2005. Au 31/12/2018, il concerne 74 salariés pour 8 498 heures épargnées. La dette à ce titre s'élève à 273 009 € (charges incluses).

g) RTT

Le volume d'heures de RTT acquises au 31/12/2018 s'élève à 15 032 heures pour un montant de 571 060 € (charges incluses).

h) RCR

Le volume d'heures de RCR acquises au 31/12/2018 s'élève à 3 398 heures pour un montant de 85 853 € (charges incluses).

h) RECF

Le volume d'heures de RECF acquises au 31/12/2018 s'élève à 7 413 heures pour un montant de 189 390 € (charges incluses).

i) RCN

Le volume d'heures de RCN acquises au 31/12/2018 s'élève à 1 661 heures pour un montant de 42 421 € (charges incluses).

j) Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 20 de la Loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif, les trois plus hauts cadres dirigeants (le président, le secrétaire et le trésorier du Conseil d'Administration) sont bénévoles et ils ne perçoivent aucune rémunération.

k) Informations sur les fonds dédiés non utilisés

Sur les 1 923 660 € de fonds dédiés enregistrés au 31/12/2018, il est à noter que 834 350 € concernent des soldes de financements versés entre 2010 et 2015, et incluant un solde de 624 166 € au titre de l'emprunt Europa. 253 079 € figurent toujours dans les comptes au titre des CNR EHPAD pour l'exercice 2016.

l) Séjours non clos

Au 31 décembre 2018, les séjours de médecine ouverts (dits « non clos ») à la clôture ont été évalués et comptabilisés en produits à recevoir pour un montant de 230 829 €.

4) compte de résultat

a) Résultat exceptionnel

L'exercice 2018 fait apparaître un résultat exceptionnel de 645 151 € incluant des reprises de quote-part de subvention pour un montant de 436 322 €, ainsi que des produits sur exercices antérieurs pour un montant de 214 020€.

NOTE n°2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Transferts	Acquisitions	Rebut	Cessions	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
LICENCES	792 412		79 065			871 477
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	792 412	-	79 065	-	-	871 477
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
CONSTRUCTION	16 356 031					16 356 031
MATERIEL MEDICAL	2 919 556		25 521	100 286		2 844 791
MATERIEL ET OUTILLAGE	2 820 319		40 959	1 247		2 860 031
AMENAGEMENTS DIVERS+ MOBILIERS	2 976 410		84 167			3 060 577
MATERIEL DE TRANSPORT	100 771					100 771
MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	1 221 017	25 833	163 591	29 391		1 381 049
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 394 103	25 833	314 238	130 924	-	26 603 251
IMMOBILISATIONS EN COURS						
EN COURS EQUIPEMENTS	25 833	-25 833	85 524			85 524
CONSTRUCTION SLD						
INCORPORELLES SLD						
TOTAL IMMOBILISATIONS EN COURS	25 833	- 25 833	85 524	-	-	85 524
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
PARTICIPATIONS	1 000					1 000
PRÊT SCI	1 713 350					1 713 350
DEPOTS	18 661					18 661
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 733 011	-	-	-	-	1 733 011
TOTAUX	28 945 359	-	478 827	130 924	-	29 293 262

NOTE n°3 : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	Cumul amorti. début exercice	Transferts	Augmentations	Diminutions	Cumul amorti. fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
LICENCES	774 364		27 048		801 411
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	774 364	-	27 048	-	801 411
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
CONSTRUCTION	5 490 484		693 702		6 184 186
MATERIEL MEDICAL	2 794 156		62 760	100 286	2 756 631
MATERIEL ET OUTILLAGE	2 665 737		64 233	1 247	2 728 723
AMENAGEMENTS DIVERS+ MOBILIERS	2 680 264		77 873		2 758 138
MATERIEL DE TRANSPORT	96 691		1 598		98 289
MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	1 075 916		122 630	29 391	1 169 155
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 803 248	-	1 022 797	130 924	15 695 121
TOTAUX	15 577 612		1 049 844	130 924	16 496 532

NOTE n°4 : TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Fonds Associatifs

	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Virement	Valeur fin exercice
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE					
Valeur du patrimoine intégré					
Fonds statutaires					
Apports sans droits de reprise					
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immob.					
Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables par l'organisme	537 511				537 511
REPORT A NOUVEAU	-767 289	71 694			-695 595
RESERVES					
Réserves indisponibles					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	3 015 858	151 231	429		3 166 660

Autres Fonds Associatifs

	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Virement	Valeur fin exercice
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE					
Apports					
Subventions d'investissements s/ biens renouvelables par l'organisme	2 000 000				2 000 000
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immob.					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-110 239	8 566			-101 673
ECARTS DE REEVALUATION SUR DES BIENS AVEC DROIT DE REPRISE					
SUBVENTIONS S/ BIENS NOUS RENOUVELABLES	6 755 389	0	436 322	0	6 319 067
Investissement Région USLD/EHPAD	1 239 717		149 594		1 090 123
Investissement Région ADJ	52 078				52 078
Investissement Département USLD/EHPAD	1 004 755				1 004 755
Investissement Autre Subv Sanitaire	6 970		2 502		4 468
Investissement caisses de retraite USLD/EHPAD	4 451 869		284 226		4 167 643
Investissement Harpe	0		0		0
PROVISIONS REGLEMENTEES	138 629	0	27 313	0	111 315
Renouvellement d'immobilisations	118 969		27 313		91 656
Autres charges	0				0
Charges financières	0				0
Réalisation d'actifs	19 660				19 660

NOTE n°5 : TABLEAU DES FONDS DEDIES

	Fonds à dégager au début de l'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Utilisation en cours d'exercice	Virement	Fonds restants à engager en fin d'exercice
FONDS DEDIES					
CLIC	1 842		1 842		0
Exploitation	1 307 781	449 568	457 854		1 299 494
Financier	748 668		124 502		624 166
TOTAL	2 058 291	449 568	584 199	0	1 923 660

NOTE n°6 : TABLEAU DES PROVISIONS

	Provision au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
PROVISIONS RISQUES & CHARGES				
Provision pour indemnités de fin de carrière	590 456	352		590 808
Provision pour risque	269 554			269 554
	860 010	352	0	860 362

NOTE n°7 : EMPRUNTS ET CAUTIONS

	Valeur début exercice	Encaissements	Remboursements	Valeur fin exercice
EMPRUNTS				
Caisse d'Epargne (USLD / EHPAD)	2 594 075		212 516	2 381 559
CRAMIF/CNAV USLD EHPAD sans intérêts	942 963		75 485	867 478
Autres	0			0
	3 537 038	0	288 001	3 249 037
CAUTIONS				
Usagers Patients	236 370	120 919	116 298	240 991
Autres cautions	0			0
	236 370	120 919	116 298	240 991
TOTAUX	3 773 407	120 919	404 299	3 490 027

NOTE n°8 : ETAT DES CREANCES

CREANCES	MONTANT	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
			à un an au plus	à plus d'un an
De l'actif	Prêts (1)			
immobilisé	Autres immobilisations financières	1 733 011		1 733 011
De l'actif circulant	Créances art. 58 < Dotation Globale ou Prix de journée à recevoir	265 607		265 607
	Usagers et comptes rattachés	3 932 487	3 932 487	
	Autres créances	1 272 155	1 272 155	
	TOTAL	7 203 259	5 204 642	1 998 618

NOTE n°9 : ETAT DES DETTES

	Montant Brut	1 an au plus	à plus d'un an moins de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts	3 249 037	298 717	1 313 258	1 637 062
Avances et acomptes des tiers	4 814	4 814		
Fournisseurs	2 009 433	2 009 433		
Dettes fiscales et sociales	4 504 363	4 504 363		
Dettes sur immobilisations	65 799	65 799		
Cautions reçues résidents	240 991	120 000	120 991	
Autres dettes	92 547	92 547		
Comptes résidents	120 535	40 323	80 212	
Produits constatés d'avance	39 597	39 597		
TOTAUX	10 327 116	7 175 593	1 514 460	1 637 062

Emprunts souscrits en cours d'exercice 0

Emprunts remboursés en cours d'exercice 288 001

NOTE n°10 : TABLEAU RECAPITULATIF DU RESULTAT

NATURE DE RESULTAT	DEFICIT	EXCEDENT
Résultat par activités soumises à approbation		
Médecine, Moyen Séjour	283 426 €	283 426 €
USLD	8 669 €	Reprise résultat -5 200 € 3 469 €
EHPAD	-40 011 €	Reprise résultat -15 217 € -55 228 €
ACCUEIL DE JOUR	-8 549 €	Reprise résultat -13 846 € -22 395 €
CLIC ORGYVETTE	-2 831 €	Reprise résultat -2 831 €
CLIC LA HARPE	18 026 €	Reprise résultat 18 026 €
MAIA	-26 774 €	Reprise résultat -26 774 €
EVAL91	-1 498 €	Reprise résultat -1 498 €
RESULTAT COMPTABLE DE L'ACTIVITE	230 458 €	RESULTAT ECONOMIQUE 196 195 €
GESTION PROPRE	23 917 €	23 917 €
RESULTAT COMPTABLE DE L'ASSOCIATION	254 375 €	RESULTAT ECONOMIQUE 220 112 €

NOTE n°11 : CHARGES A PAYER & PRODUITS A RECEVOIR

CHARGES A PAYER	
Fournisseurs factures non parvenues	103 229
Provision congés payés	1 101 485
Provision RTT	351 446
Prime d'intéressement	248 845
Provision CET (compte épargne temps)	168 983
Provision RECF (repos compensateur férié)	117 226
Provision prime pouvoir d'achat	57 218
Provision RCR (heures récupérables)	52 880
Provision prime décentralisée	36 386
Provision RCN (repos compensateur nuit)	26 257
Charges sociales /Provision Congés payés	678 074
Charges sociales /Provision RTT	219 614
Charges sociales /Provision CET	104 026
Charges sociales /RECF	72 164
Charges sociales / Prime d'intéressement	49 769
Charges sociales / Provision RCR	32 973
Charges sociales /Prime décentralisée	22 399
Charges sociales /RCN	16 164
Autres charges sociales et personnel	1 139 285
Autres créditeurs divers	120 535
Autres charges à payer	79 714
TOTAL	4 798 671

PRODUITS A RECEVOIR	
Autres produits à recevoir	323 814
Taxe sur salaires	237 581
Produits à recevoir T2A sur les séjours ouverts sur l'exercice et non clos à la date de la clôture	230 829
Refacturation SCI BALLAINVILLIERS	178 971
Refacturation des conventions de mises à disposition	177 240
Autres produits à recevoir Personnel	73 160
Avoirs à recevoir	57 275
Autres débiteurs divers	49 849
TOTAL	1 328 718

NOTE n°12 : CREDITS-BAUX

	Terrains	Constructions	Installations matériel et outillage	Autres	Total
<i>Valeur d'origine</i>			105 023	97 172	
<i>Amortissements</i>					
- cumul exercices antérieurs					
- dotation de l'exercice					
sous - total	0	0	0	0	0
<i>Redevances payées</i>					
- cumul exercices antérieurs			71 910	27 341	
- dotation de l'exercice			39 693	29 613	
sous - total	0	0	111 603	56 954	0
<i>Redevances restant à payer</i>					
- à un an au plus			30 093	26 286	
- à cinq ans au plus			0	17 695	
- à plus de cinq ans					
sous - total	0	0	30 093	43 981	0
<i>Valeur résiduelle</i>					
- à un an au plus			0	13 932	
- à cinq ans au plus			0	0	
- à plus de cinq ans					
sous - total	0	0	0	13 932	0
Montant en charge sur l'exercice	0	0	39 693	29 613	0

NOTE n°13 : EFFECTIFS

Classification des ETP conforme aux cadres des autorités de tarification

Personnel	Année 2016	Année 2017	Année 2018	écart	Commentaires
Administratif	34,17	35,65	33,42	-2,23	
Services généraux	34,53	31,51	29,83	-1,68	
Animation & service social	21,71	31,64	31,60	-0,04	
Services de soins	264,97	255,73	257,35	1,62	
Médico-technique et Transversaux	29,14	26,41	27,64	1,23	
Pharmacie	7,24	7,27	7,77	0,50	
Médecins	23,41	25,37	27,02	1,65	
TOTAL	415,17	413,58	414,63	1,05	

Personnel	Année 2016	Année 2017	Année 2018	écart	Commentaires
Non Cadres	354,31	348,05	351,06	3,01	
Cadres	60,86	65,53	63,57	-1,96	
TOTAL	415,17	413,58	414,63	1,05	

Honoraires au titre de la mission de contrôle légal des comptes : 36 000 € TTC